



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

Membre de la Commission

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Avec son siège social à Saint John, la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (CESPNB), est à la recherche d'un membre. La CESPNB est constituée de cinq membres à temps plein nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil pour une période de dix ans. Le lieutenant-gouverneur en conseil choisit parmi ceux-ci celui/celle qui occupera le poste de président(e)-directeur(trice) général(e) et celui/celle qui assurera la vice-présidence. À l'heure actuelle, un poste est vacant en raison de la retraite imminente du président-directeur général.

Établie en vertu de la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics*, la CESPNB est l'organisme chargé de la réglementation des marchés de l'électricité et du gaz au Nouveau-Brunswick et assure la surveillance réglementaire de la transmission et de la distribution de l'électricité, du gaz naturel, des pipelines et de l'industrie du transport routier. Elle administre aussi la réglementation hebdomadaire des prix des produits pétroliers comme l'essence, le diesel et le mazout de chauffage. Son mandat est de veiller à ce que les fournisseurs de services demandent des tarifs raisonnables et assurent la fiabilité du service à la population du Nouveau-Brunswick.

Jouissant d'un statut quasi-judiciaire, la CESPNB fonctionne en toute indépendance et cherche à concilier les intérêts des entités réglementées et de la population, en veillant à ce que les opérations se déroulent de manière juste et raisonnable. La CESPNB tient des audiences publiques relativement aux tarifs et aux services qu'elle réglemente, afin que les parties intéressées puissent interroger des témoins, présenter des éléments de preuve et soumettre des observations.

Le/la candidat(e) idéal(e) est un individu autonome, bon collaborateur et possède une formation en comptabilité, en génie, en droit ou en administration des affaires. Il/elle montre des compétences analytiques, en plus d'un engagement à l'égard de l'intérêt public. Le bilinguisme serait un atout certain.

La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitæ, en toute confiance, à trevor.smith@odgersberndtson.com, au plus tard le 10 novembre 2017.